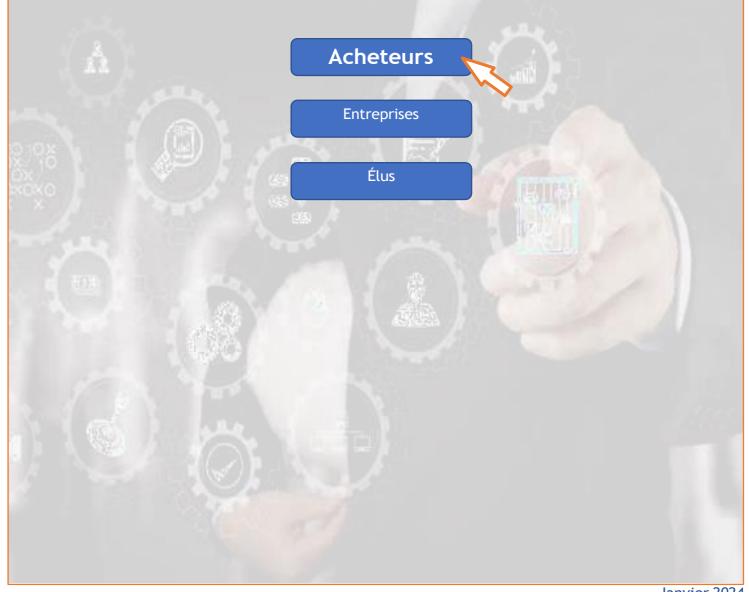


Catalogue de formation aux acheteurs publics





Notre organisme de formation

En tant qu'organisme de formation certifié Qualiopi, LPME propose un catalogue complet et pratique de formations à destination des acheteurs publics, allant de l'actualité juridique à la mise en œuvre pratique de techniques d'achat.

Grâce à leurs qualités pédagogiques et leurs expériences, les formateurs LPME apportent à leurs stagiaires des conseils clairs, explicites et pratico-pratiques leur permettant une mise en œuvre immédiate dans leur quotidien d'acheteurs publics.

LPME a rejoint depuis le 30 juin 2021 la Communauté des entreprises à Missions.

Notre raison d'être : « Donner du sens aux marchés publics en contribuant à les rendre plus favorables au développement durable de la société et de tous les acteurs qui la composent »

Dans ce cadre, les objectifs de LPME sont les suivants :

- Promouvoir le développement d'une stratégie du bon achat public responsable dans les territoires de France métropolitaine, d'outre-mer et plus globalement où LPME intervient
- Améliorer de façon continue la démarche de stratégie du bon achat public responsable mise en œuvre par LPME
- Accompagner tous les acteurs concernés par la commande publique dans l'acquisition, le développement et la mise en œuvre des compétences nécessaires au bon achat public.

A travers nos formations, nous sensibilisons les élus locaux sur tous les aspects que recouvre un achat responsable, en particulier par la mise en place d'une stratégie d'achat adaptée. De la bonne compréhension de la politique publique visée découlera un achat performant en recherchant la détermination du juste besoin, la mutualisation des ces besoins et l'harmonisation des pratiques lorsque cela est possible, la prise en compte de toutes les contraintes techniques, sans négliger les aspects environnementaux et sociaux.



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : Actions de formation





Réglementation des marchés publics Niveau 1

Connaître la réglementation des marchés publics



1 jour (7heures)

Objectifs pédagogiques	Contenu de la formation
 Connaître la réglementation des marchés publics Connaître les documents constitutifs d'un dossier de consultation des entreprises et leurs rôles Connaître les différentes procédures de passation d'un marché public et savoir comment les utiliser 	 Présentation de la réglementation des marchés publics Définition, principe de la commande publique, cadre législatif et réglementaire applicable 10h10 -12h00 Présentation des procédures de passation des marchés publics Seuils de publicité, présentation des principales procédures de passation et leurs caractéristiques Documents constitutifs d'un Dossier de Consultation des Entreprises 13h30 - 15h00 Chronologie d'un appel d'offres Présentation des principales étapes d'une procédure Rappel des rôles et obligations de l'acheteur à chaque étape Exercice pratique Présentation des risques encourus par l'acheteur Présentation des principaux risques juridiques et recours possibles des candidats évincés
 Connaître les risques juridiques encourus par l'acheteur 	5. Echanges et conclusion
	Exercices Pratiques
	JQCM thématique, formation pratique





Satisfaction stagiaire: Evaluations de satisfaction à chaud et à froid



Publics visés: Agent administratif, responsable achat, juriste



Prérequis : Maîtrise des outils bureautiques PDF/Word/Excel



Modalités pédagogiques : Accessible à distance



Prise en compte de la demande sous un délai maximal de 24 heures avec proposition de dates pour démarrage sous un délai maximal de 4 semaines à compter de la demande.



Si vous avez besoin d'aménagements particuliers pour suivre la formation, n'hésitez pas à nous contacter

Nos intervenants



Lucile Richardlucile.richard@lpme.fr



Agnès Warcollier agnes.warcollier@lpme.fr



Réglementation des marchés publics Niveau 2

Maîtriser la réglementation des marchés publics



2 jours (14 heures)

Objectifs pédagogiques	1 ^{er} Jour (7 heures)
 Maîtriser les règles fondamentales de la réglementation des marchés publics Connaître le panel d'outils offerts par la réglementation et savoir les utiliser 	 Rappel de la réglementation des marchés publics Définition, principe de la commande publique, cadre législatif et réglementaire applicable 10h10 -12h00 Rappel de la chronologie d'un appel d'offres Etapes, rôles et obligations de l'acheteur à chaque étape Exercice pratique Détermination des procédures et modalités de mise en œuvre Explication de la règle de computation des seuils Présentation de la procédure adaptée et des cas de recours (en raison du montant, en raison de l'objet), cas des « petits lots »
 Savoir mener une négociation dans le respect des principes de la commande publique 	15h10 - 17h00 4. Détermination des procédures et modalités de mise en œuvre ✓ Présentation de la procédure d'appel d'offres (ouvert, restreint) ✓ Présentation des marchés sans publicité ni mise en concurrence préalable (modalités et cas de recours) 5. Echanges et conclusion Exercices Pratiques

QCM thématique, formation pratique



Objectifs pédagogiques

2^{ème} Jour (7 heures)

8h30 - 10h00

- Perfectionnement aux marchés publics : Outils et techniques d'achat
 - ✓ La règle de l'allotissement
 - ✓ Les formes de contrats (marché unique, accord-cadre, forme d'accordcadre)
 - ✓ Exercice pratique
 - ✓ Les formes de prix
 - ✓ Les recours aux variantes, options et prestations supplémentaires
 - ✓ Les marchés réservés

10h10 -12h00

2. Sous-traitance et co-traitance

- ✓ La réglementation applicable et le rôle de l'acheteur dans le contrôle de cette forme de soumission
- ✓ Quizz

3. Les clés d'une bonne négociation

- Comment mener une négociation? Sur quels aspects? Comment l'encadrer?
- ✓ Présentation des marchés sans publicité ni mise en concurrence préalable (modalités et cas de recours)

13h30 - 15h00

4. Sécurisation d'une procédure :

- ✓ Conseil à la constitution des pièces du DCE
- √ Analyse critique d'un CCAP
- ✓ Présentation des cas d'infructuosité et des suites procédurales possibles
- ✓ Méthodologie applicable à l'analyse des candidatures et des offres (cas d'élimination des offres anormalement basses, analyse financière, etc.)

15h10 - 17h00

- √ Présentation des phases de demandes de compléments et/ou de régularisation des offres et de négociation/audition
- √ Vérifications relatives à la notification du marché

Risques encourus par l'acheteur de la passation à l'exécution du marché

- ✓ Connaître les droits et les recours possibles des candidats évincés
- ✓ Risque pénal encouru par l'acheteur

6. Echanges et Conclusion

Exercices Pratiques

QCM thématique, formation pratico-pratique

 Connaître et maîtriser chacune des étapes de la passation d'un marché

- Savoir comment sécuriser une procédure de passation de marchés publics
- Connaître les droits des sociétés évincées et les risques juridiques encourus par le représentant du pouvoir adjudicateur





Satisfaction stagiaire: Evaluations de satisfaction à chaud et à froid



Publics visés: Agent administratif, responsable achat, juriste



Prérequis: Connaissance de base de la réglementation des marchés publics, maîtrise des outils bureautiques PDF/Word/Excel



Modalités pédagogiques : Accessible à distance



Prise en compte de la demande sous un délai maximal de 24 heures avec proposition de dates pour démarrage sous un délai maximal de 4 semaines à compter de la demande.



Si vous avez besoin d'aménagements particuliers pour suivre la formation, n'hésitez pas à nous contacter

Nos intervenants



Lucile Richardlucile.richard@lpme.fr



Agnès Warcollier agnes.warcollier@lpme.fr



Yannick Paris
yannick.paris@lpme.fr



Savoir gérer et exécuter des marchés publics

Maîtriser la gestion et l'exécution des marchés publics



2 jours (14 heures)

Objectifs pédagogiques	1 ^{er} Jour (7 heures)
 Être capable de suivre l'exécution du marché et de faire face aux difficultés 	8h30 - 10h00 1. Les recours contentieux dans les marchés publics ✓ Quels sont les droits et recours des candidats évincés ? ✓ Quels sont les différents recours contentieux ? 2. Exercice participatif sur les étapes de la fin de la passation et de l'exécution d'un marché 10h10 -12h00
 Comprendre la nécessaire liaison entre la bonne rédaction des clauses d'exécution et le contrôle de leur mise en œuvre 	 3. Le pilotage contractuel du marché ✓ Cas pratique : Chronologie des étapes de la fin de la passation à l'exécution ✓ Comment anticiper le pilotage contractuel du marché ? ✓ Les différents documents contractuels ✓ De quels outils dispose-t-on pour exécuter le contrat ? ✓ Délais d'exécution et durée du marché
	4. La gestion financière du marché ✓ Cas pratique : avances et acomptes : quelles différences ? ✓ Les avances : les taux et les cas d'application ✓ Les spécificités des acomptes ✓ Les formes de prix : variation et actualisation ✓ La modification des clauses financières ✓ Cession et nantissement de créances : quelles différences ? 5. Echanges et conclusion



Objectifs pédagogiques

2^{ème} Jour (7 heures)

8h30 - 10h00

Appréhender les enjeux de l'exécution des marchés dans le but d'améliorer la qualité de ses prochaines consultations

- 1. La gestion des écarts et des aléas
 - ✓ Cas pratique

 - ✓ Comment pénaliser le titulaire du marché?
 ✓ Quelles sont les causes principales de réclamation?
 - ✓ Ajournement, interruption, abandon : quelles sont les différences ?

10h10 -12h00

- 2. La gestion des écarts et des aléas (suite)

 Dans quelles mesures et comment modifier le marché?
 - ✓ Cas pratique

13h30 - 15h00

- 3. Les recours amiables dans les marchés publics
 - ✓ Quels sont les modes alternatifs de règlements des différends ?
- 4. La réception du marché et les garanties

 - ✓ Comment solder un marché?
 ✓ Chorus Pro: l'outil dédié à la facturation
 - ✓ Délais de paiement et intérêts moratoires
 - ✓ Comment payer les marchés en cas de co-traitance et/ou de soustraitance?
 - √ Quelles sont les règles <mark>relatives à al sous-traitance p</mark>endant l'exécution du marché?
 - ✓ La réception
 - ✓ La retenue de garantie

15h10 - 17h00

- 5. La fin anticipée du marché

 - ✓ Cas pratique
 ✓ Quelles sont les possibilités de rupture du contrat ?
 ✓ Ce que prévoit le CCAG
 ✓ Quelles sont les modalités en mise en œuvre de la résiliation ?
- 6. Echanges et Conclusion

Exercices Pratiques

QCM thématique, formation pratique





Satisfaction stagiaire: Evaluations de satisfaction à chaud et à froid



Publics visés: Agent administratif, responsable achat, juriste



Prérequis: Connaissance de base de la réglementation des marchés publics, maîtrise des outils bureautiques PDF/Word/Excel



Modalités pédagogiques : Accessible à distance



Prise en compte de la demande sous un délai maximal de 24 heures avec proposition de dates pour démarrage sous un délai maximal de 4 semaines à compter de la demande.



Si vous avez besoin d'aménagements particuliers pour suivre la formation, n'hésitez pas à nous contacter

Nos intervenants



Lucile Richardlucile.richard@lpme.fr



Agnès Warcollier agnes.warcollier@lpme.fr



Yannick Paris
yannick.paris@lpme.fr



La technique d'achat de l'accord-cadre dans la commande publique

Connaître les clés de la préparation, passation et exécution des accords-cadres



2 jours (14 heures)

Objectifs pédagogiques	1 ^{er} Jour (7 heures)
 Identifier les enjeux du recours aux accords-cadres Appliquer le cadre règlementaire en vigueur Sécuriser les procédures de passation, l'exécution e le suivi des accords-cadres 	8h30 - 10h00 1. L'accord-cadre en phase de préparation de contrat / Rappel du cadre règlementaire : historique et principes fondamentaux, / Avantages des accords-cadres / Contenu de l'accord-cadre 10h10 -12h00 / Définition de la stratégie d'achat • Evaluation du besoin, • Allotissement, • Définition des critères, • Mono ou multi-attribution 13h30 - 15h00 2. L'accord-cadre en phase de passation du contrat / 10 étapes clés d'une consultation : de l'élaboration des pièces du DCE à la finalisation de la procédure et l'attribution, / Règles de publicité de l'accord-cadre, / Ouverture des plis 15h10 - 17h00 / Analyse des offres, / Attribution de l'accord-cadre, / Passation des marchés subséquents



Objectifs pédagogiques

2^{ème} Jour (7 heures)

8h30 - 10h00

- 3. L'accord cadre en phase d'exécution du contrat
 - ✓ Exécution financière de l'accord-cadre : paiement des marchés subséquents et des bons de commande,

10h10 -12h00

- ✓ Sous-traitance,
- ✓ Modification de l'accord-cadre,

13h30 - 15h00

- ✓ Risques juridiques encourus par l'acheteur,
- ✓ Intervention d'autres prestataires en dehors des titulaires,

15h10 - 17h00

- √ Terme de l'accord-cadre.
- 4. Echanges et conclusion

Exercices Pratiques

QCM thématique, cas pratiques, mise en situation et retours d'expérience du formateur

- Identifier les enjeux du recours aux accords-cadres
- Appliquer le cadre règlementaire en vigueur
- Sécuriser les procédures de passation, l'exécution e le suivi des accords-cadres





Satisfaction stagiaire: Evaluations de satisfaction à chaud et à froid



Publics visés : Responsables et gestionnaires des services commande publique et achat, agents des services opérationnels utilisant les accords-cadres



Prérequis : Maîtrise de l'outil WEB, maîtrise des outils bureautiques PDF/Word/Excel



Modalités pédagogiques : Accessible à distance



Prise en compte de la demande sous un délai maximal de 24heures avec proposition de dates pour démarrage sous un délai maximal de 4 semaines à compter de la demande.



Si vous avez besoin d'aménagements particuliers pour suivre la formation, n'hésitez pas à nous contacter

Notre intervenante



Lucile Richardlucile.richard@lpme.fr



Elaboration et gestion d'une consultation

Maîtriser les étapes d'une consultation, de sa préparation à l'attribution du marché et savoir mener chacune de ses étapes



7 2 jours (14 heures)

Objectifs pédagogiques	1 ^{er} Jour (7 heures)
 Acquérir la méthodologie de rédaction et de sécurisation des pièces du Dossier de Consultation des Entreprises Savoir s'adapter, appréhender les étapes et anticiper les obstacles lors de la passation et l'exécution du marché 	8h30 - 10h00 1. Les différentes étapes de la passation d'un marché public ✓ 10 étapes clés d'une consultation de la définition du besoin à l'attribution du marché 10h10 -12h00 2. Rappel des documents constitutifs du DCE pour chaque catégorie de marché ✓ Constitution du Dossier de Consultation des Entreprises (AAPC, RC, CCAP, CCTP, etc.) ✓ Connaître les rubriques indispensables d'un avis de marché ✓ Cas pratique 13h30 - 15h00 3. Rappel des documents constitutifs du DCE pour chaque catégorie de marché ✓ Connaître les rubriques indispensables d'un avis de marché ✓ Connaître les rubriques indispensables d'un avis de marché ✓ Consière les rubriques indispensables d'un avis de marché ✓ Cos pratique 4. Elaboration des pièces du DCE et sécurisation des clauses ✓ Focus sur les marchés publics de travaux : spécificités, garanties, assurances, etc. 15h10 - 17h00 ✓ Analyse critique d'un CCAP et d'un cahier des charges afin de détecter les écueils et déduire les bonnes pratiques ✓ Cas pratique 5. Echanges et conclusion



Objectifs pédagogiques

2^{ème} Jour (7 heures)

8h30 - 10h00

- 1. Gestion de la consultation
 - ✓ Modifications possibles en cours de consultation (modification d'un document, ajout d'un document, etc.)
 - ✓ Questions posées par les entreprises et les réponses à apporter
 - ✓ Reports de délai

10h10 -12h00

- 2. Etapes préalables à l'analyse des offres
 - ✓ Ouverture des plis (focus sur les cas d'infructuosité et les suites procédurales possibles)
 - ✓ Phase de demandes de compléments et/ou de régularisation des offres
 - √ Phase de négociation et/ou d'audition

13h30 - 15h00

- 3. Analyse des candidatures et des offres et rédaction du rapport d'analyse
 - ✓ Qualification des offres (irrégulière, inappropriée, inacceptable, anormalement basse)
 - ✓ Méthodologie de l'analyse des offres : détection des rubriques indispensables et décryptage d'un exemple de rapport d'analyse

15h10 - 17h00

- 4. Attribution du marché
 - ✓ Vérifications à opérer sur la situation de l'attributaire
 - ✓ Contenu de la lettre de rejet
- 5. Echanges et Conclusion

Exercices Pratiques

QCM thématique, formation pratique

d'analyse des offres Connaître les risques juridiques encourus par le représentant du pouvoir

adjudicateur

méthodologie d'analyse et

savoir rédiger un rapport

Acquérir une





Satisfaction stagiaire: Evaluations de satisfaction à chaud et à froid



Publics visés: Agent administratif, responsable achat, juriste



Prérequis: Connaissance de base de la réglementation des marchés publics, maîtrise des outils bureautiques PDF/Word/Excel



Modalités pédagogiques : Accessible à distance



Prise en compte de la demande sous un délai maximal de 24 heures avec proposition de dates pour démarrage sous un délai maximal de 4 semaines à compter de la demande.



Si vous avez besoin d'aménagements particuliers pour suivre la formation, n'hésitez pas à nous contacter

Nos intervenants



Lucile Richardlucile.richard@lpme.fr



Agnès Warcollier agnes.warcollier@lpme.fr



Yannick Paris
yannick.paris@lpme.fr



Initiation à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics

Comprendre les enjeux et les obligations en matière de dématérialisation



1 jour (7 heures)

Objectifs pédagogiques	Contenu de la formation
	8h30 - 10h00
	 Présentation de la réglementation des marchés publics ✓ Rappel du contexte, présentation des enjeux de la dématérialisation et des obligations réglementaires
 Connaître les enjeux de la dématérialisation 	10h10 -12h00
 Connaître les obligations en matière de dématérialisation 	 Présentation des outils associés à la dématérialisation Qu'est-ce qu'un profil acheteur ? Explication et vérification de la signature : comment signer un document ? Quand y avoir recours ? Comment la prévoir dans les documents de la consultation ? Pour quels documents ? Comment vérifier la conformité de la signature ? Qu'est-ce que le DUME ?
 Connaître les outils associés à la dématérialisation 	 ✓ Que sont les données essentielles ? 13h30 - 15h00 Impact de la dématérialisation dans les procédures de passation ✓ Que faut-il prévoir en amont de la mise en ligne d'une consultation ?
 S'initier à l'utilisation du profil acheteur et du certificat électronique de signature 	Quels documents sont concernés ? Quelles clauses insérer dans les documents ? 15h10 - 17h00 4. Exercices pratiques Découverte des principales fonctions d'un profil acheteur Découverte du certificat électronique et de son utilisation 5. Echanges et conclusion Exercices Pratiques QCM thématique, démonstration et exercices sur les outils informatiques





Satisfaction stagiaire: Evaluations de satisfaction à chaud et à froid



Publics visés: Agent administratif, responsable achat, juriste



Prérequis : Être à l'aise avec l'outil WEB, Maîtrise des outils bureautiques PDF/Word/Excel



Modalités pédagogiques : Accessible à distance



Prise en compte de la demande sous un délai maximal de 24 heures avec proposition de dates pour démarrage sous un délai maximal de 4 semaines à compter de la demande.



Si vous avez besoin d'aménagements particuliers pour suivre la formation, n'hésitez pas à nous contacter

Notre intervenante



Lucile Richardlucile.richard@lpme.fr



Perfectionnement à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics

Comprendre les enjeux et maîtriser les obligations en matière de dématérialisation



2 jours (14 heures)

Objectifs pédagogiques	1 ^{er} Jour (7 heures)
 Comprendre les enjeux de la dématérialisation Maîtriser les obligations en matière de dématérialisation 	1. Présentation des fondamentaux en matière de dématérialisation Rappel du contexte, présentation des enjeux de la dématérialisation et présentation des obligations réglementaires Dématérialisation = simplification : zoom sur le nouveau formulaire (DUME, DLNUF) 10h10 -12h00 2. Présentation des outils de la dématérialisation Qu'est ce que le profil acheteur ? Comment préparer une consultation ? Comment mettre en ligne une consultation ? Comment modifier une consultation ? Comment faire figurer une publicité ? Comment ouvrir les offres des soumissionnaires 13h30 - 15h00 Explication et gestion de la signature électronique dans la procédure de passation : comment signer un document ? Quand y avoir recours ? Comment la prévoir dans les documents de consultation ? Pour quels documents ? Comment vérifier la conformité de la signature ? Quelles sont les conséquences sur la facturation ? Quelles sont les modalités associées à la facturation électronique ? 15h10 - 17h00 3. Impact de la dématérialisation dans les procédures de passation ? Que faut il prévoir en amont de la mise en ligne d'une consultation ? Pour quels documents ? Verification de la conformité des clauses insérer dans les documents ? Vérification de la conformité des clauses actuelles des documents du « DCE type » de l'acheteur



Objectifs pédagogiques

2^{ème} Jour (7 heures)

- Maîtriser les outils associés à la dématérialisation
- Maîtriser les étapes de la passation des marchés dématérialisés et savoir s'adapter : maîtriser toutes les étapes et anticiper les obstacles

8h30 - 10h00

- Mise en œuvre pratique de la dématérialisation sur le profil acheteur
 - ✓ Quels sont les gestes à effectuer à chaque étape de la procédure ?
 - ✓ Comment modifier une consultation? Comment effectuer un report de délai?

10h10 -12h00

- ✓ Comment gérer les échanges de questions / réponses en cours de consultation ?
- ✓ Comment gérer les demandes de compléments après la remise des offres ? Comment envoyer des invitations à négocier ?
- ✓ Comment finaliser la procédure de passation ? (Attribution, rejet)

13h30 - 15h00

- 2. Publication d'un avis de marché
 - ✓ Cas pratique sur le Journal Offi<mark>ciel de l'Union Européenne</mark>

15h10 - 17h00

- 3. Présentation de la nouvelle obligation de publier les données essentielles des marchés publics
 - ✓ Que sont les données essentielles ? Quelles sont les obligations de l'acheteur ?
 - ✓ Comment les publier?
- 4. Echanges et Conclusion

Exercices Pratiques

QCM thématique, démonstration et exercices sur les outils informatiques





Satisfaction stagiaire: Evaluations de satisfaction à chaud et à froid



Publics visés: Agent administratif, responsable achat, juriste



Prérequis : Maîtrise de l'outil WEB, maîtrise des outils bureautiques PDF/Word/Excel



Modalités pédagogiques : Accessible à distance



Prise en compte de la demande sous un délai maximal de 24heures avec proposition de dates pour démarrage sous un délai maximal de 4 semaines à compter de la demande.



Si vous avez besoin d'aménagements particuliers pour suivre la formation, n'hésitez pas à nous contacter

Notre intervenante



Lucile Richardlucile.richard@lpme.fr



L'analyse des offres : méthodologie, cas particuliers et points de vigilance

Maîtriser l'analyse des offres



1 jour (7 heures)

Objectifs pédagogiques	Contenu de la formation
 Maîtriser la méthodologie d'analyse des offres Savoir se prémunir contre les risques de recours des candidats évincés 	 Rappel réglementaire applicable à l'analyse des offres ✓ Règles applicables à l'acheteur dans le cadre de l'analyse des offres (critères de sélection des offres et pondération, qualification des offres : irrégulières/inacceptables/inappropriées, cas de régularisation, cas des offres anormalement basses) 10h10 -12h00 Présentation de la méthodologie ✓ Méthodologie d'analyse des offres (techniques, financières, délais, développement durable, etc.) 13h30 - 15h00
 Savoir appréhender les cas particuliers (analyse des variantes, options, PSE) 	 3. Présentation de la méthodologie (suite) ✓ Présentation des points de vigilance à avoir tout au long de l'analyse ✓ Méthodologie d'analyse des offres de base, présentées en variante, avec des options obligatoires et/ou facultatives 15h10 - 17h00
 Connaître les points de vigilance à identifier pendant l'analyse 	 4. Réalisation d'un cas pratique ✓ De quelles informations avez-vous besoin pour la réalisation d'un audit ? ✓ Comment analyser les données internes et détecter les optimisations ✓ Quels outils mettre en place ? 5. Echanges et conclusion
	Exercices Pratiques OCM thématique véalisation d'une applyes des effres à partir d'un cas congret
	QCM thématique, réalisation d'une analyse des offres à partir d'un cas concret



Modalités d'évaluation : Test de positionnement,



Satisfaction stagiaire: Evaluations de satisfaction



Publics visés: Agent administratif, responsable achat, juriste



Prérequis : Connaître obligatoirement la réglementation des marchés publics, Maîtrise des outils bureautiques PDF/Word/Excel



Modalités pédagogiques : Accessible à distance



Prise en compte de la demande sous un délai maximal de 24heures avec proposition de dates pour démarrage sous un délai maximal de 4 semaines à compter de la demande.



Si vous avez besoin d'aménagements particuliers pour suivre la formation, n'hésitez pas à nous contacter

Nos intervenants



Lucile Richard
lucile.richard@lpme.fr



Agnès Warcollier agnes.warcollier@lpme.fr



Yannick Paris
yannick.paris@lpme.fr



Stratégie d'achat : définition et méthodologie

Maîtriser la mise en place d'une stratégie d'achat



1 jour (7 heures)

Objectifs pédagogiques	Contenu de la formation
 Savoir comment mettre en place une stratégie d'achat au sein de sa structure 	8h30 - 10h00 1. Identification des besoins prévisionnels et des possibilités de rationalisation ✓ Savoir élaborer sa nomenclature achats et l'analyser ✓ Etablir son prévisionnel d'achats ✓ Définir une stratégie d'achats en lien avec la politique de l'acheteur ✓ Outils de rationalisation : groupement de commande, mutualisation, 10h10 -12h00
 Connaître l'offre du marché 	 Gestion des achats et des fournisseurs stratégiques ✓ Achat stratégiques et fournisseurs stratégiques : définition ✓ Comment garantir la sécurité des achats stratégiques et se prémunir des risques de défaillance de fournisseurs stratégiques ✓ Cas pratique
 Savoir comment gérer ses fournisseurs stratégiques 	13h30 - 15h00 3. Présentation des bonnes pratiques en matière de stratégie issues des démarches de SBAR (Stratégie du Bon Achat Responsable) ✓ Anticipation ✓ Adaptation
 Connaître les outils à mettre en place au sein de la structure pour aboutir à une stratégie d'achat d'ensemble 	 ✓ Ancrage territorial ✓ Exemple de livre blanc et de matrice d'évaluation des bonnes pratiques 15h10 - 17h00 Aide à la mise en place d'un plan d'actions pour la réalisation d'un audit de la fonction achat et pour l'optimisation des achats ✓ De quelles informations avez-vous besoin pour la réalisation d'un audit ? ✓ Comment analyser les données internes et détecter les optimisations ✓ Quels outils mettre en place ?
 Savoir comment dégager des pistes d'optimisation 	5. Echanges et conclusion Exercices Pratiques
	QCM thématique, étude de cas





Satisfaction stagiaire: Evaluations de satisfaction à chaud et à froid



Publics visés: Agent administratif, responsable achat, juriste



Prérequis : Maîtrise des outils bureautiques PDF/Word/Excel



Modalités pédagogiques : Accessible à distance



Prise en compte de la demande sous un délai maximal de 24heures avec proposition de dates pour démarrage sous un délai maximal de 4 semaines à compter de la demande.



Si vous avez besoin d'aménagements particuliers pour suivre la formation, n'hésitez pas à nous contacter

Nos intervenants



Lucile Richard
lucile.richard@lpme.fr



Agnès Warcollier
agnes.warcollier@lpme.fr



Yannick Paris
yannick.paris@lpme.fr



La performance achats: méthodologie et outils indispensables

Savoir déterminer la performance de ses achats et de la fonction achats



1 jour (7 heures)

Objectifs pédagogiques	Contenu de la formation
	8h30 - 10h00
	 Définition de la performance achats ✓ Qu'est ce que la performance achats ? ✓ Comment la déterminer et dans quel but ?
 Savoir piloter ses achats et les anticiper 	10h10 -12h00 2. Pilotage des achats
Caratana arabahan diba	✓ Prévisionnel achats ✓ Tableaux de bord achats : suivi et reporting
 Savoir se munir des outils adaptés à sa fonction 	
achats	13h30 - 15h00
	3. Calculer la performance achats et l'analyser ✓ Méthodologie de calcul en fonction de la procédure
 Savoir exploiter les données et se fixer des 	15h10 - 17h00
objectifs mesurables	 ✓ Analyse et exploitation des données (exploiter les données, définir des objectifs, déterminer des indicateurs de suivi et de performances, etc.), illustrées à partir de cas pratiques
	4. Echanges et conclusion
	Exercices Pratiques
	QCM thématique, calcul de la performance des achats à partir d'indicateurs





Satisfaction stagiaire: Evaluations de satisfaction à chaud et à froid



Publics visés: Agent administratif, responsable achat, juriste



Prérequis : Connaître obligatoirement la réglementation des marchés publics, Maîtrise des outils bureautiques PDF/Word/Excel



Modalités pédagogiques : Accessible à distance



Prise en compte de la demande sous un délai maximal de 24heures avec proposition de dates pour démarrage sous un délai maximal de 4 semaines à compter de la demande.



Si vous avez besoin d'aménagements particuliers pour suivre la formation, n'hésitez pas à nous contacter

Nos intervenants



Lucile Richardlucile.richard@lpme.fr



Agnès Warcollier agnes.warcollier@lpme.fr



Yannick Paris
yannick.paris@lpme.fr



Maîtriser la passation et l'exécution des marchés publics de travaux

Maîtriser les marchés de travaux et leurs spécifités



2 jours (14 heures)

2,500.00)		
Objectifs pédagogiques	1 ^{er} Jour (7 heures)	
 Connaître les acteurs, leurs rôles et leurs liens et savoir se positionner par rapport à ces derniers Définir l'opération et ses modalités de passation 	 Présentation des fondamentaux en matière de marchés publics Rappel de la réglementation applicable aux marchés publics Les textes applicables aux marchés de travaux (focus sur la loi MOP) 10h10 -12h00 Les documents relatifs aux marchés de travaux (acte d'engagement, CCAP, CCTP et programme, CCAG travaux, etc.) 13h30 - 15h00 Définir son besoin, le mode de passation et de contractualisation La définition des besoins et le programme (la notion d'opération et d'ouvrage, le phasage de l'opération, l'enveloppe financière, les étapes préalables à l'élaboration du programme, le programme : enjeu, rôle et évolution, les autorisations administratives, etc.) Les procédures de passation (l'appel d'offres, les marchés à procédure adaptée, la procédure de dialogue compétitif, la conception-réalisation, 	
	les marchés négociés, etc.) La forme des prix Les délais d'exécution 3. Echanges et conclusion	
	Exercices Pratiques QCM thématique, cas pratique	
	Qem thematique, cas pratique	



Objectifs pédagogiques

2^{ème} Jour (7 heures)

8h30 - 10h00

4. Assurer l'exécution du marché

- ✓ Les opérations préalables à la réception (les obligations des parties, les actes à rédiger, les enjeux et conséquences des OPR, etc.)
- ✓ Le déroulement de la procédure de réception et les obligations des parties

10h10 -12h00

- ✓ La gestion financière de fin de chantier (avances, retenue de garantie, le projet de décompte-final, général et définitif)
- ✓ Les effets de la réception et les garanties contractuelles (la garantie de parfait achèvement, la garantie biennale ou garantie de bon fonctionnement, la garantie décennale)

13h30 - 15h00

5. Gérer les aléas

- ✓ Gestion des réclamations
- √ Pénalités, primes, intempéries

15h10 - 17h00

- ✓ Interruption du chantier et résiliation du marché
- ✓ Réserves sur le décompte général définitif
- √ Assurances du titulaire
- 6. Echanges et Conclusion

Exercices Pratiques

QCM thématique, cas pratique

Assurer la bonne exécution des travaux et gérer les aléas

 Connaître les conditions de réception et de paiement





Satisfaction stagiaire: Evaluations de satisfaction à chaud et à froid



Publics visés: Agent administratif, responsable achat, juriste



Prérequis: Connaissance de base de la réglementation des marchés publics, maîtrise des outils bureautiques PDF/Word/Excel



Modalités pédagogiques : Accessible à distance



Prise en compte de la demande sous un délai maximal de 24heures avec proposition de dates pour démarrage sous un délai maximal de 4 semaines à compter de la demande.



Si vous avez besoin d'aménagements particuliers pour suivre la formation, n'hésitez pas à nous contacter

Nos intervenants



Lucile Richard lucile.richard@lpme.fr



Xavier Rachenne
xavier.rachenne@lpme.fr



Yannick Paris
yannick.paris@lpme.fr



Les marchés de défense et de sécurité (MDS) : Champ d'application et particularités

Connaître le champ d'application et les particularités d'un marché de défense et de sécurité



1 jour (7 heures)

Objectifs pédagogiques	Contenu de la formation
	8h30 - 10h00 1. Rappel de la réglementation applicable aux marchés publics ✓ Présentation des fondamentaux en matière de marchés publics
 Comprendre les enjeux du référentiel MDS 	10h10 -12h00 2. Présentation du référentiel MDS et des différences par rapport à
 Connaître les spécificités du référentiel MDS par rapport aux marchés classiques 	celui applicables aux marchés classiques ✓ Définition et cas de recours aux MDS (champs d'application et exclusions) ✓ Présentation des procédures et de leurs caractéristiques (seuils de procédure, règles de publication, allotissement, etc.) et des formes de contrat possibles (accord-cadre, marché, partenariat d'innovation, etc.) ✓ Présentation des conditions de participation et interdiction de soumissionner
 Connaître les souplesses offertes à l'acheteur 	13h30 - 15h00 3. Explication des particularités
 Connaître les points de vigilances propres aux MDS 	 ✓ Sous-contractant et différences avec la sous-traitance ✓ Présentation des contrats mixtes ✓ Exécution financière (avances, régime des paiements différés, etc.) ✓ Prise en compte de la protection du secret (notamment au regard de la dématérialisation)
	15h10 - 17h00 4. Cas pratique ✓ A partir d'un contexte d'achat donné, évaluer l'opportunité de se référer au cadre des marchés de défense et de sécurité
	5. Echanges et conclusion
	Exercices Pratiques
	QCM thématique, formation pratico-pratique





Satisfaction stagiaire: Evaluations de satisfaction à chaud et à froid



Publics visés: Agent administratif, responsable achat, juriste



Prérequis : Connaître obligatoirement la réglementation des marchés publics, Maîtrise des outils bureautiques PDF/Word/Excel



Modalités pédagogiques : Accessible à distance



Prise en compte de la demande sous un délai maximal de 24heures avec proposition de dates pour démarrage sous un délai maximal de 4 semaines à compter de la demande.



Si vous avez besoin d'aménagements particuliers pour suivre la formation, n'hésitez pas à nous contacter

Nos intervenants



Lucile Richard
lucile.richard@lpme.fr



Agnès Warcollier
agnes.warcollier@lpme.fr



Yannick Paris
yannick.paris@lpme.fr